



Mesdames et Messieurs les élus-es,

# CONSEIL MUNICIPAL

(Conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du CGCT)

Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le Conseiller Municipal,

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera :

**Le lundi 15 septembre 2025 à 19 heures**

Dans la salle de l'Amitié, Place de Roaldès du Bourg.

## **Ordre du jour :**

### **PROCÈS-VERBAL :**

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 juin 2025.

### **VOEU :**

- Soutien aux petites lignes ferroviaires régionales

### **DÉLIBÉRATIONS :**

- I – PROTECTION FONCTIONNELLE : Maintien du bénéfice de la protection fonctionnelle accordée à Monsieur le Maire
- II – SUBVENTIONS : Demande à l'Etat de « l'aide aux maires bâtisseurs » dans le cadre du Fonds Vert (volet 1), année 2025
- III – TARIFS : Modification de la délibération relative aux tarifs d'occupation du domaine public
- IV – TARIFS : Modification des tarifs appliqués aux usagers du service restauration
- V – RESTAURATION SCOLAIRE : Modification du règlement intérieur
- VI – CRECHE : Modification du règlement de fonctionnement
- VII – ACCUEIL DE LOISIRS : Modification du projet pédagogique du CAJ
- VIII – MEDIA LUDOTHEQUE : Approbation du règlement intérieur
- IX – MEDIA LUDOTHEQUE : Approbation de la charte du bénévole à la média-ludothèque « le Petit Prince »
- X – URBANISME : Acquisition de parcelles à l'euro symbolique sur le chemin des Couffignades
- XI – URBANISME : Avis sur le projet de 2ème révision du SCOT de la grande agglomération Toulousaine

- XII – ACTION ÉCONOMIQUE : Dispositif de dérogation au repos dominical dans le commerce de détail pour l'année 2026
- XIII – TOULOUSE METROPOLE : Approbation de la convention de reversement partiel de taxe d'aménagement majorée (TAM)
- XIV – TOULOUSE METROPOLE : Modification de la convention relative au service commun d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols
- XV – SPL RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES ZEFIL : Présentation du rapport annuel du représentant de Seilh dans les instances de la société publique locale (SPL) RIN ZEFIL en activité pour l'exercice 2024
- XVI – PERSONNEL : Recrutement d'un vacataire
- XVII – PERSONNEL : Création d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe au 1/01/2026
- XVIII – PERSONNEL : Adhésion au contrat de groupe pour l'assurance statutaire (années 2026 à 2029), collectivité d'un effectif inférieur ou égal à 30 agents affiliés à la CNRACL
- XIX – PERSONNEL : Création d'un emploi non permanent

**INFORMATIONS DONNÉES AUX ÉLUS(ES) RELATIVES AUX DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS REÇUES DU CM CONFORMEMENT AUX ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CGCT**

**QUESTIONS ORALES**

Fait à SEILH, le 9 septembre 2025

Le Maire, \_\_\_\_\_

**Didier CASTERA**

